

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 19 JUIN 2014

Présents : MM. BERNOS, LEES, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme VOELTZEL, IDOIBE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFRANE, LACRAMPE, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, GAILLAT, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE.

<u>Pouvoirs</u> :	Suzanne SAGE	à	Maryse ARTIGAU
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Bernard AURISSET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Dominique FOIX	à	Denise MICHAUT
	Maylis DEL PIANTA	à	Maïté POTIN
	Gérard ROSENTHAL	à	Daniel LACRAMPE
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM

Suppléants : Michel NAVAILLES suppléant de Bernard MORA

Excusés : Alain TEULADE, Gérard LEPRETRE, Hervé LUCBEREILH, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Aracéli ETCHENIQUE, Christophe GUERY.

REÇU

RAPPORT N°140619-30-ENF

le 25 JUIN 2014

AMENAGEMENT DU RAM

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON-SÈNE

M. SOUMET indique que parallèlement au projet d'extension du Relais Assistantes Maternelles, le fonctionnement du service nécessite de réaliser en amont des aménagements intérieurs pour créer de nouveaux espaces en optimisant les surfaces existantes :

- Le réaménagement de l'entrée avec un déplacement de l'accueil secrétariat permettrait la création d'un bureau supplémentaire pour l'information des familles.
- La réalisation d'un espace de stockage sous le préau, accessible depuis l'aire de stationnement du véhicule, faciliterait les manutentions de matériel.

Le coût de ces travaux est estimé à 15 000€ environ. Les crédits sont prévus au budget primitif en section investissement.

Oui cet exposé,

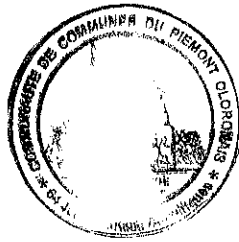
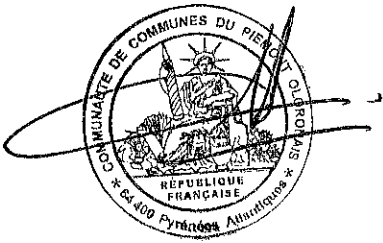
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **ADOPTE** le présent rapport
- **APPROUVE** les aménagements intérieurs du RAM tels que décrits ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à lancer l'opération et engager les démarches administratives nécessaires.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 19 juin 2014

Suivent les signatures

Affiché : 25.06.14



Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a series of smaller strokes.

Daniel LACRAMPE

REÇU

le 25 JUN 2014

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE